

## **CIRCUIT INTERNATIONAL DE CANOT À GLACE**

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit international de Canot à Glace, tenue le mercredi 9 novembre 2005 à 18 h, au bureau de Podium Québec, au 2750, chemin Ste-Foy, bureau 290, à Ste-foy

**Sont présents :** M<sup>me</sup> Anie Harvey  
MM Richard Moore  
Jean Anderson  
Pierre de Savoye

**Est également présent :** MM Louis Bonenfant  
Jean Sébastien Porlier  
Podium Québec inc.

---

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification de la régularité de la convocation
3. Vérification du quorum
4. Présentation et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2005
6. Rapport d'étape de Podium Québec
7. États financiers en date du 31 octobre 2005
8. Plan d'affaires
9. Varia
- 10 Prochaine rencontre
11. Levée de la réunion

**La réunion débute à 18 h 00**

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

**2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CA 05-13** L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Pierre de Savoye appuyé par Monsieur Jean Anderson.

**PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ**

**3. VÉRIFICATION DU QUORUM**

**4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CA 05-14** Il est proposé par Monsieur Pierre de Savoye et appuyé par Monsieur Jean Anderson d'adopter l'ordre du jour.

**PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ**

**5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 OCTOBRE 2005**

**CA 05-15** Il est proposé par Monsieur Pierre de Savoye et appuyé par Monsieur Jean Anderson d'adopter le procès verbal de la réunion du 12 octobre 2005 avec les modifications apportées.

**PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ**

**6. RAPPORT D'ÉTAPE DE PODIUM QUÉBEC**

Le rapport d'étape de la firme Podium Québec fut déposé.

**7. ÉTATS FINANCIERS EN DATE DU 31 OCTOBRE 2005**

Monsieur Bonenfant a déposé le rapport financier de la corporation. En date du 31 octobre 2005, le solde du compte de banque de la corporation est de 2551.88\$.

Monsieur Bonenfant a déposé la facture de Podium Québec portant le no 2005-027 concernant les honoraires de Podium.

Il est proposé par Monsieur Jean Anderson et appuyé par Madame Anie Harvey de faire le paiement de cette facture.

## **PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ**

### **8. PLAN D'AFFAIRES**

Afin de produire les documents de promotions du CICG, les personnes responsables des communication de Podium avaient besoin de confirmer la mission de la corporation qui a été définie comme étant un organisme de promotion.

Par la suite les membres ont pris connaissance de la proposition du calcul des points qui seront attribués aux gagnants des courses lors de la saison.

La proposition est pour le *Système de pointage*

À l'image des différentes séries de courses motorisées le Circuit International de Canot à Glace couronnera, à la fin de chaque saison, l'équipe championne dans la classe compétition homme et la classe féminine. Le titre de champion sera attribué à l'équipe qui aura totalisé le plus grand nombre de points, en prenant en considération tous les résultats obtenus au cours des épreuves qui auront réellement eu lieu.

Les points pour le titre seront attribués lors de chaque course selon le barème suivant :

<b>1<sup>er</sup></b>	10 points
<b>2<sup>e</sup></b>	8 points
<b>3<sup>e</sup></b>	6 points
<b>4<sup>e</sup></b>	5 points
<b>5<sup>e</sup></b>	4 points
<b>6<sup>e</sup></b>	3 points
<b>7<sup>e</sup></b>	2 points
<b>8<sup>e</sup></b>	1 points

#### **Pénalités**

Un total de cinq points sera automatiquement soustrait au classement cumulatif, à toute équipe qui ne se présente pas au départ d'une course en classe compétition homme ou féminine.

#### **Ex Aequo**

Les prix et les points attribués aux positions des concurrents arrivés ex aequo seront additionnés et partagés de façon égale.

Si deux ou plusieurs équipes terminent la saison avec le même nombre de points, la place la plus élevée au championnat sera attribuée :

- a) Au titulaire du plus grand nombre de premières places;
- b) Si le nombre de premières places est le même, au titulaire du plus grand nombre de secondes places;

Si le nombre de secondes places est le même, au titulaire du plus grand nombre de troisièmes places, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un vainqueur se dégage.

CA 05-17

Il est proposé par Monsieur Pierre de Savoye et appuyé par Monsieur Jean Anderson d'adopter le système de pointage.

### **PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ**

#### **9. VARIA**

Dans ce point de l'ordre du jour, Monsieur Richard Moore a informé les membres du contenu des documents concernant les inscriptions des canotiers pour les quatre courses.

Mme Anie Harvey a informé les membres qu'il y aura une conférence de presse dans Chalesvoix soit le 12 ou 13 janvier 2006.

#### **10. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion sera le 14 décembre 2005 à 18 hres au bureau de Podium Québec.

#### **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre de Savoye appuyé par Monsieur Jean Anderson.

L'assemblée est levée à 20 h 00

---

Anie Harvey  
Présidente

---

Jean Anderson  
Secrétaire